

François Debras – francois.debras@uliege.be

Titre : Comment meurent les démocraties

Auteur : François Debras

Notice biographique : François Debras est professeur associé à l'ULiège, maître assistant à la Haute Ecole libre mosane et chargé de cours à l'université Sorbonne Nouvelle. En 2021, il a défendu sa thèse de doctorat en sciences politiques et sociales intitulée *Le chant des sirènes : quand l'extrême droite parle de démocratie*. Plus généralement, son travail interroge les discours populistes, extrémistes et complotistes selon une approche et des outils issus de l'analyse critique des discours ou *Critical Discourse Analysis*.

Dans les films hollywoodiens, la mort d'une démocratie est toujours violente, brutale. Un coup d'Etat perpétré par des milices ou des rebelles renverse le gouvernement. Des tanks envahissent les rues. Les médias télévisés et les radios sont contrôlés par des militaires en uniforme. La démocratie s'écroule en un éclair.

Mais en dehors des salles de cinéma, est-ce vraiment le cas ? Que se passe-t-il aujourd'hui ? Quel regard poser sur la société ? Car, actuellement, il ne se passe pas une semaine sans que nous ne lisions dans les journaux ou en ligne, sans que nous n'entendions à la radio ou à la télévision que la démocratie serait en danger, qu'elle serait menacée, attaquée, fragilisée.

A l'inverse de ce que nous montrent les films, le plus souvent, les démocraties meurent lentement. Non pas sous la botte d'un dictateur, mais entre les mains d'élu·es issu·es des urnes, à la suite de scrutins électoraux. Or, justement, des élections libres, régulières et avec une pluralité de partis politiques, n'est-ce pas cela la démocratie ? Oui, mais pas uniquement. Le déclin d'une démocratie se joue à bas bruit, il s'agit non seulement d'un contournement ou d'un détournement de ses institutions, mais aussi d'une érosion progressive des valeurs, des droits et des libertés des individus qui la composent. La démocratie, ce n'est pas une journée électorale tous les quatre, cinq ou six ans. La démocratie, c'est aussi un mode d'organisation, fondé sur des institutions, des règles et des contre-pouvoirs, c'est aussi une société construite sur des valeurs.

Dans leur ouvrage publié en 2018 et intitulé *How Democracies Die¹*, qui est repris dans le titre de cet article, deux politologues de Harvard, Steven Levitsky et Daniel Ziblatt, proposent une analyse comparative des régimes d'Europe, d'Amérique latine et des Etats-Unis pour souligner les signes avant-coureurs de l'autoritarisme.

Premièrement, ils identifient le rejet des règles démocratiques. Les représentant·es politiques contestent le résultat des urnes. Elles ou ils refusent d'accepter le résultat électoral en cas de défaite. Lorsqu'elles ou ils gouvernent, ces mêmes élu·es remettent en cause les contre-pouvoirs institutionnels, par exemple en supprimant les moyens d'action de l'opposition.

François Debras – fancois.debras@uliege.be

Aux Etats-Unis, Donald Trump a toujours refusé de reconnaître sa défaite face à Joe Biden, allant jusqu'à encourager l'assaut du Capitole le 6 janvier 2021. Depuis sa réélection, il gouverne par décrets présidentiels (une pratique partagée par tous les présidents dans une certaine mesure, mais dont Trump a fait une véritable marque de fabrique), contournant donc les débats et les votes au sein du Congrès. Il a tenté d'intimider des juges ou de contourner la justice (et il a parfois réussi), allant jusqu'à limoger des magistrats ayant mené des enquêtes à son encontre. Il a libéré ses partisans qui avaient été arrêtés.

Deuxièmement, l'autoritarisme fait son lit dans la délégitimation de ses opposants. L'opposition n'est plus considérée comme constituée d'adversaires politiques légitimes, mais d'ennemis. En démocratie, les désaccords sont reconnus entre les formations. Ils ne trouvent pas tous une issue, mais chacun·e reconnaît à l'autre le droit à un avis contraire. Ici, le socle commun est brisé. L'adversaire politique devient un ennemi, un « autre », un bouc émissaire responsable des maux de la société.

Là encore, Donald Trump érige ses opposants, qu'il s'agisse du Parti démocrate, des militant·es LGBTQIA+, des féministes ou encore des universitaires et des chercheur·es, en autant d'ennemis intérieurs à la nation. Donald Trump attise les divisions idéologiques et raciales, en transformant le désaccord en « guerre culturelle ».

Troisièmement, la violence devient un levier politique. D'abord tolérée, elle est ensuite minimisée, justifiée, puis encouragée. Les élue·es ferment les yeux sur les violences commises par leurs partisan·es ou les encouragent implicitement, parfois même explicitement. Dans certains cas, elles ou ils y participent directement, que ce soit par leurs propos ou leurs actions. La violence peut être symbolique, verbale et physique.

La mise en scène de la violence occupe une place centrale dans certaines politiques publiques menées sous la présidence de Donald Trump. Des opérations de répression sont volontairement médiatisées, comme celles menées dans le camp de détention en Floride, surnommé « Alligator Alcatraz ». L'agence fédérale Immigration and Customs Enforcement, chargée de l'application des lois migratoires, a vu ses pouvoirs considérablement renforcés. Les agents interviennent dans des fermes, des quartiers populaires, sur des lieux de travail... Ces interventions se font souvent sans mandat et si ces pratiques sont contestées devant les tribunaux, elles s'exercent dans une temporalité « hors justice », car l'arrestation, la détention, la médiatisation et la déportation précèdent toute décision judiciaire. Les personnes migrantes sont qualifiées de criminels, de drogués ou de violeurs, accusés de « contaminer le sang américain ». Lors des mobilisations de soutien en Californie, Donald Trump envoie la Garde nationale et l'armée. Trump alimente un climat de « guerre intérieure », sans parler des menaces d'annexion du Panama, du Groenland ou du Canada.

Enfin, quatrièmement, les libertés civiles sont restreintes à la fois pour les individus et les corps intermédiaires. Les attaques contre les syndicats, les journalistes, l'enseignement, les associations et la société civile dans son ensemble deviennent constantes et systématiques. Les droits fondamentaux sont contournés, fragilisés, progressivement vidés de leur sens.

François Debras – fancois.debras@uliege.be

Là encore, aux Etats-Unis, l'administration Trump s'illustre par ses attaques répétées contre les droits des minorités, les libertés académiques, les médias (quotidiennement critiqués et regroupés sous l'étiquette « fake news »), les associations et les institutions de recherche. Plus de 8 000 pages web gouvernementales ont été supprimées. Des agences entières sont démantelées, des équipes de recherche licenciées et des rapports retirés. Parmi les termes explicitement ciblés ou bannis, nous retrouvons : *racism, gender, minority, hate speech, diversity, inequality, stereotype, Native American, climate change, climate crisis, cultural heritage, segregation...* Outre cela, les politiques de diversité sont balayées. Les financements dédiés aux programmes d'inclusion sont supprimés et la présence des personnes transgenres est interdite dans l'armée.

Tout cela nous amène à nous poser la question de la « démocratie illibérale », un terme que nous entendons régulièrement dans les médias et qui est né sous la plume de Fareed Zakaria². Selon l'auteur, la démocratie désigne le pouvoir du peuple et renvoie à des élections multipartites régulières. La démocratie pourrait être libérale, au sens où elle reconnaît les libertés individuelles et repose sur l'Etat de droit, ou illibérale, au sens où un gouvernement issu des élections deviendrait corrompu et mettrait en place des politiques entraînant une érosion des libertés. Les Etats-Unis seraient-ils donc devenus une démocratie illibérale ? Et qu'en est-il en Europe ?

En Pologne, le parti politique d'extrême droite « Droit et justice » (PiS), durant sa période au pouvoir (de 2005 à 2007 et de 2015 à 2023), mais aussi Viktor Orbán et son parti Fidesz, en Hongrie, ont adopté une série de réformes visant, entre autres, à contrôler la Cour constitutionnelle et à affaiblir les médias du gouvernement, en supprimant leurs subventions, en limitant leur accès aux institutions. La démocratie illibérale correspond ici à une appropriation du pouvoir par un parti ou un chef d'Etat au détriment des contre-pouvoirs. Il s'agit, en somme, d'une démocratie sans Etat de droit, ou plus exactement contre l'Etat de droit.

Si le terme de « démocratie illibérale » permet de souligner un glissement lent et préoccupant de certains systèmes politiques vers un « autre chose », nous pensons que son usage dans le débat pose problème. Au sein de l'Union européenne (UE), de nombreux textes fondateurs font directement référence à l'Etat de droit et aux droits fondamentaux. Depuis 1984, plusieurs traités comportent systématiquement un préambule stipulant que l'Union est fondée sur la démocratie, les droits humains et l'Etat de droit. De plus, ce socle normatif soudé ne se limite pas au droit national ou communautaire, il a une portée internationale, puisque la promotion de la démocratie et des droits humains est au cœur de la politique étrangère de l'UE.

François Debras – fancois.debras@uliege.be

Ainsi, définir la démocratie à travers un unique prisme électoral est profondément réducteur. La démocratie, ce sont certes des outils (et le vote est aujourd’hui un des plus visibles, bien que pas le seul), mais aussi des institutions et des valeurs. Le concept de démocratie illibérale est à la fois une vision appauvrie de la démocratie, mais aussi un « cache sexe » commode. L’autoritarisme serait-il ailleurs ? En Russie, en Turquie, tandis qu’en Europe ou aux Etats-Unis, nous serions confrontés à des « démocraties illibérales » ? Non.

L’ouvrage de Levitsky et Ziblatt date de 2018 et leurs analyses semblent aujourd’hui encore confirmées par les données de l’institut V-Dem, dont le projet est de mesurer l’état des démocraties dans le monde. Il indique que les Etats-Unis vivent actuellement « l’épisode d’autocratisation le plus rapide de leur histoire³ ». Mais notre regard ne doit pas se limiter aux Etats-Unis. En Europe aussi, nous pouvons, et nous devons, interroger les indicateurs proposés par les auteurs.

Une tentation fréquente des démocraties européennes est de se croire à l’abri. Comme si le mépris des contre-pouvoirs et le recul des droits étaient réservés aux autres. Comme si « tomber malade », cela arrivait uniquement aux voisins. En effet, nous avons tendance à penser que tout cela n’arrive qu’ailleurs. Mais rappelons-le, nous ne sommes pas dans une salle de cinéma, l’autoritarisme ne s’impose pas soudainement comme un coup de tonnerre au milieu d’un ciel bleu. Il progresse discrètement. Les transformations prennent racine dans le mépris croissant des opposants, dans la surenchère politique, dans l’inaction ou l’accélération des inégalités et des exclusions.

Au sein des Etats européens, des signes existent déjà : intimidation de certain·es journalistes, censure d’articles de presse, menaces d’attaque en justice contre des universitaires, utilisation de la violence contre des manifestant·es, déclaration de responsables politiques contre l’Etat de droit qui ne serait pas « sacré », lettre ouverte en faveur d’une révision du rôle de la Cour européenne des droits de l’homme, appel au contournement d’articles de la Convention européenne des droits de l’homme, montée des discours de haine, du racisme, de la xénophobie, montée de l’extrême droite ou, quand elle n’est pas au gouvernement, course à son programme et à ses thèmes qui sont repris par des partis (qu’ils soient de gauche ou de droite) et, plus généralement encore, condamnation d’Etats pour contrôles discriminatoires, pour violation du droit d’asile, pour traitement inhumains et dégradants, pour non-respect des décisions de justice…

Alors que comprendre dans tout cela ? Dans la typologie classique des régimes politiques, la démocratie s’oppose à l’autoritarisme. Pourtant, cette grille de lecture mérite d’être nuancée. Poussons plus loin encore. Il ne suffit plus de se demander si un régime est démocratique ou non. Nous devrions nous interroger sur la manière dont les pratiques autoritaires s’insèrent et se déploient à l’intérieur même des régimes démocratiques. Car les outils de l’autoritarisme, comme la surveillance, le contrôle et la répression, existent déjà bel et bien au sein des démocraties. Ce qui change, ce sont les modalités d’usage : comment ces outils sont-ils utilisés ? Avec quelles justifications ? Quelles bases légales ? Pour atteindre quels objectifs ?

François Debras – fancois.debras@uliege.be

Et, surtout, contre quelles populations, quels groupes ? Ce ne sont pas seulement les institutions qu'il convient d'observer, mais leurs actions, leurs ciblages, leur instrumentalisation. L'autoritarisme peut naître au sein de la démocratie, dans la façon dont les instruments du pouvoir opèrent, dans les interstices du droit, dans ses angles morts, là où la légitimité vacille.

Rappelons-le une dernière fois : il faut sortir de l'imaginaire hollywoodien de l'autoritarisme, voire – autre terme qui revient sur la scène politique – du fascisme. Pas de bascule nette. Pas de « méchant » en uniforme. Pas de régime monolithique. Les phénomènes actuels sont plus insidieux. Les zones grises se multiplient, des lignes rouges sont franchies. L'autoritarisme existe dans la démocratie. Les deux régimes coexistent... du moins, pour l'instant.

Comme le déclarait le poète Langston Hughes, les Noirs américains ont connu le fascisme au travers des lois ségrégationnistes bien avant qu'il n'apparaisse en Europe. Autrement dit, aux Etats-Unis, les Blancs vivent en démocratie, tandis que les Noirs, eux, vivent ce système comme une dictature⁴. Aujourd'hui aussi, ordre républicain pour les uns, violence arbitraire pour les autres. Et c'est là le point crucial, car il n'y a pas toujours besoin de transformer les outils de la démocratie. Parfois, ils peuvent être simplement utilisés en l'état, sans réforme, pour mettre en œuvre des politiques autoritaires. Il suffit de les renforcer ou de les détourner.

Devons-nous être attentifs ? Oui. Plus encore : nous devons apprendre à rester humbles, à reconnaître les signes avant-coureurs, à admettre que nos démocraties ne sont pas parfaites. Et ne le serons jamais. Analysons, comparons, anticipons, afin de rendre nos systèmes politiques plus résilients, plus inclusifs et ne limitons pas la démocratie à un outil, l'élection, mais interrogeons-la sous le prisme de la vivacité de ses contre-pouvoirs, de ses valeurs, des droits humains. Et non pas uniquement les droits d'une majorité ou d'un groupe en particulier, mais de tout le monde. Car, pour conclure par le début, si la démocratie signifie en premier lieu « le pouvoir au peuple », rappelons-nous que le peuple est le pluriel de « minorité ».

¹ Steven LEVITSKY et Daniel ZIBLATT, *How Democracies Die: What History Reveals About Our Future*, New York, Crown, 2018.

² Fareed ZAKARIA, « The Rise of Illiberal Democracy », dans *Foreign Affairs*, vol. 76, n° 6, 1997, p. 22-43.

³ V-Dem, « Democracy Report 2025: 25 Years of Autocratization – Democracy Trumped? », <https://www.v-dem.net> (dernière consultation : 28 juillet 2025).

⁴ Norman AJARI, *Noirceur : race, genre, classe et pessimisme dans la pensée africaine-américaine au XXI^e siècle*, Paris, Editions Divergences, 2022.